

[Imputation budgétaire]  
[Donnée 2]  
[Donnée 3]  
[Donnée 4]



Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

**portant réintégration suite à congé sans traitement - article R. 327-42 ou R. 327-44 du code général de la fonction publique**

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le chapitre VII du titre II du livre III de la partie réglementaire ;

Vu l'arrêté n° [...] en date du [...] portant placement en congé sans traitement au titre de l'article (à saisir R. 327-42 ou R. 327-44) du code général de la fonction publique ;  
[\*SELON LA SITUATION DE L'AGENT\*]

Vu l'arrêté n° (à saisir) en date du (à saisir) portant renouvellement du congé sans traitement au titre de l'article R. 327-44 du code général de la fonction publique ;  
(\*SELON LA SITUATION DE L'AGENT\*)

Vu la demande de l'intéressé[e] ;

Vu l'avis du médecin agréé ou du conseil médical en date du (à saisir),  
(\*LE CAS ÉCHÉANT SI LA DURÉE DU CONGÉ EST SUPÉRIEURE À 1 AN ET SI LES FONCTIONS EXERCEES REQUIERENT DES CONDITIONS DE SANTE PARTICULIERES\*)

Arrêt[e] :

**Article 1er** : [M. / Mme] [Nom] [Prénom] est réintégré[e], sur sa demande, en tant que : [Grade/GEF] stagiaire [Echelon], IB [...] - IM [...], au sein de : [affectation administrative] - [affectation opérationnelle], à compter du [...].

**Article 2** : L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.  
La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :  
[Fonction],  
[Prénom + NOM]